

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2024\_167

**Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SUEZ Eau France en date du 14 octobre 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux réparation d'un branchement assainissement,  
Rue de la Grange.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : En raison de ces travaux, la Rue de la Grange (à la hauteur du N° 122) sera en demi-chaussée avec un alternat manuel du **Lundi 21 Octobre 2024 au Vendredi 1er Novembre 2024**.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains du haut devra être maintenu en permanence si besoin (mise en place de tôle ou autre système).

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



A Scionzier, le 14/10/2024

Le Maire,  
**Sandro PÉPIN**

